Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

—LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :
Geo. M. Seibel, Mme Jules Domingon, B. D. Wood, Louis C. Aray.
Demande d'émancipation :
Jacob Schmitt.

Deuxième Cour Inférieure.
Juge A. M. Aucoin.

Comparution :
Sarker Hattie Whity, Mme Frank Foster, Dower Atkins, actes de violence ; Charles Allen, blessure.
Envoyée devant la cour criminelle :
Lucy Johnson, vol avec effraction.
En jugement :
E. Lanstannau, violation de l'acte 169 de 1894.
Affaire abandonnée :
Mme Louise Pierre, violation de l'acte 169 de 1894.

FAITS DIVERS

Vaca à recueillir.

La Nouvelle-Orléans a de fort pittoresques sites, des monuments curieux, des maisons élégantes, de superbes voies nouvelles, des squares ombragés. M. Barry, chef du service d'annonces du L. and N., est venu tout exprès pour prendre ces vues. Accompagné d'un photographe habile, il espère remplir la mission qui lui a été confiée à la satisfaction générale. M. L. J. Corbett, de Chicago, s'est joint à ces messieurs, et il espère pouvoir emporter ainsi des souvenirs moins fugitifs que ceux que recueille la mémoire.

M. J. Kemp Ridgely, agent des passagers, leur sert de guide, et familier avec tous les coins intéressants de la Cité du Croissant, sans nul doute il aidera nos visiteurs à recueillir les matériaux qui doivent servir à l'une des plus intéressantes et des plus complètes brochures qu'on ait encore publiées en ce genre. Ces messieurs passeront ici plusieurs jours.

Faute d'équilibre.

Tom Prendergrast, demeurant 723 rue Carondelet, avait abusé de la dive bouteille, et ses jambes chancelaient quelque peu, alors qu'il essayait de se tenir ferme à l'intersection des rues Canal et Royale. Charles Aucoin, demeurant 735 rue Toulouse, voulut monter dans un car ; accidentellement il heurta Tom, qui riposta par un rude coup de poing. Une bataille s'ensuivit, la police survint et ramassa Prendergrast, auquel son adversaire avait fait mesurer le pavé. M. Aucoin fut facile à emmener : mais Prendergrast, furieux, se démena si fort qu'il fut laborieux de l'appréhender ; les agents Thomas, Schmidt durent requérir la voiture de police.

Dégrisé, hier matin, Prendergrast a comparu devant le juge Crimens et a attrapé $25 ou 30 jours. Aucoin avait été condamné à $2.50 ou 10 jours, mais après avoir revu le dossier, le juge l'a déchargé, vu les horions qu'il a reçus sans raison.

Falsification.

Le laitier J. Labat, demeurant coin Ste Anne et Salcedo, a été accusé d'avoir vendu ou d'avoir en sa possession du lait falsifié qu'il voulait vendre. Il a avoué sa culpabilité, et a payé les 65 d'amende auxquels l'avait condamné le recorder, qui, à son refus, lui eût octroyé quinze jours de prison.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Violateurs des lois sur la loterie.

Louise Pierre, une femme de couleur, a été traduite en cour criminelle; il a été prouvé qu'elle était un agent du propriétaire de sa maison, Rodolphe Foster, et qu'elle avait loué ce local sans savoir le métier qu'il faisait et la gravité d'une telle accusation. Son innocence a été si bien établie qu'elle a été renvoyée indemne.

E. Loustaunau a été arrêté au coin des rues St Claude et Annette. Le capitaine Calongne dit que l'accusé avait avoué avoir loué une chambre pour tenir un bureau de loterie, mais le caporal Stoebel a témoigné avoir assisté à son interrogatoire; il nie que Loustaunau ait fait cet aveu.

M. Flotte, chef des détectives, était supposé instruit de toute cette affaire, ayant fait l'affidavit ; mais quand on l'a interrogé, il ne savait absolument rien de positif. Il a déclaré savoir seulement qu'il avait existé dans ces parages une boutique où l'accusé vendait des billets, dans une pièce située près de l'épicerie. Ces indications vagues étant insuffisantes, le juge Aucoin a remis sa décision à vendredi prochain.

Testament de M. Wood.

Le testament de M. D. B. Wood a été validé par le juge John St-Paul, à la division C de la cour civile de district hier.

Il désire que les intérêts qu'il a dans les maisons connues sous la raison sociale B. D. Wood et Fils, ici et à Pinquemine, Lne., soient laissés dans l'exploitation que continueront ses trois fils, W. H. Elmer, E. et C. W. Wood, pour leur plus grand profit et celui de leur sœur, Mamie K. Wood, avec parts égales, la raison sociale restant B. D. Wood et Fils. Il désire que la direction des affaires soit donnée à son fils Elmer E. Wood, et qu'il contrôle et prenne soin des intérêts de sa sœur Mamie, étant reconnu comme le chef de l'entreprise par les autres enfants.

Le testateur désire que dans le cas où l'un de ses quatre héritiers viendrait à décéder, les survivants ne soient pas obligés à un partage pour régler leurs intérêts, mais qu'au contraire les affaires soient continuées comme par le passé, pour le bénéfice de tous, dans l'intérêt général, aussi longtemps que possible, au moins pendant 5 ans.

Il désire que l'assurance de $10,000 qu'il a prise sur sa vie soit partagée également entre ses quatre enfants; à leur défaut, à ses héritiers. Il laisse à son fils William, une canne à pomme d'or; à son fils Elmer, sa montre et sa chaine; à son fils Charles, son épingle de diamant; à sa fille Mamie, tout le linge de maison, son mobilier. Ses effets personnels devront être partagés entre ses enfants ou leurs héritiers. Il désigne son fils Elmer E. Wood comme exécuteur testamentaire, sans caution à fournir.

Révision de procédures.

Dans la contestation qui s'est élevée entre Mmes S. Heideman et J. Seguin, la cour suprême de la Louisiane, par l'intermédiaire du juge Blanchard, a hier accordé une révision de procédures et, réclamé aux juges de la cour d'appel, pour la paroisse d'Orléans, de lui faire remettre le dossier, afin de l'examiner relativement aux erreurs dont ces dames se plaignent.

Cette réunion a été obtenue à la prière de MM. Edgard M. Cahn, S. S. Prentiss, Jr, et Ben Arbruster, avocats de la plaignante, Mme Heideman.

Il s'agit d'un procès qui concerne les limites légales d'une propriété située dans un îlot borné par les rues du Canal, de la Douane, Salcedo et Lopez. Elle a sa façade sur la rue du Canal, et a par sa situation une certaine valeur.

HOTEL DE VILLE.

A la prochaine réunion du Conseil, mardi soir, on présentera une ordonnance acceptant la généreuse donation de $50,000 faite par MM. Hernsheim fils à la librairie Fisk, sous la condition que leur nom figure au même titre que celui de M. Fisk sur les imprimés concernant cette librairie. Tous les papiers concernant ce don sont entre les mains de M. Mehle.

Nouvelles du maire.

De bonnes nouvelles ont été reçues hier de la Baie St-Louis. Le récent voyage du maire Capdevielle à bord du yacht de M. Fabacher a été supporté sans fatigues et l'état de Son Honneur s'est amélioré au point qu'il espère pouvoir bientôt nous faire une visite.

Testament de M. Seibel.

Le testament de M. Seibel a été enregistré à la cour civile de district. — Il donne aux enfants de son frère, Philip Seibel, qui demeure à Donenbach, en Bavière, $50 chacun. —Aux enfants de son frère décédé, Henry Seibel, dont la résidence est Oberoterbach, province du Rhin, Bavière, Allemagne, $500 chacun.—A son frère Jean Seibel, aussi résidant à Oberoterbach, $500.—A sa nièce, Mme Lena Forster Formemiller, demeurant à Philadelphie, $500.

A l'église luthérienne de St Jean l'Evangéliste, au coin des rues Douane et Prieur, à la Nouvelle-Orléans, $500. Aux veuves et aux orphelins des pasteurs et des professeurs de l'église luthérienne du district du Sud, $400. A la mission luthérienne des gens de couleur, $100. A l'asile évangélique luthérien de Bethléhem, pour les orphelins du 3e district de la Nouvelle-Orléans, $500.

Le reste de ses biens, meubles et immeubles, est donné à son frère, George Seibel, qui demeure à San Francisco. Il nomme Ulrich Spengler, de cette ville, exécuteur testamentaire pour tout ce qu'il possède.

VOLS.

Hier matin, entre une et cinq heures, un voleur est entré dans la demeure de Mme Hy Huth, rue Religieuse, 1535, et en a emporté divers objets.

—Des bijoux d'une valeur de $40 ont été volés hier matin dans la demeure d'Edward C. Lepère, rue du Camp, 2008.

Blessures.

Wm Bostick, un ouvrier de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir par un convoi du Louisville et Nashville et a été envoyé à l'hôpital. Il souffre d'une blessure reçue à la baie St-Louis dans une querelle avec Ellis Brown.

—Un jeune homme de 17 ans dont l'identité n'a pas été établie a été envoyé à l'hôpital hier soir dans un état critique. Il arrive de Lafayette où il a eu le bras gauche mutilé, près de l'épaule, par un convoi du Southern Pacific.

Incendie.

Hier matin vers dix heures un incendie a éclaté dans une bâtisse de la rue Cadiz, 721, occupée par Bridget Doyle. Les dommages ont été insignifiants.

Autre incendie.

Vers onze heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage de la rue Bienville, près Rochelave, appartenant à M. A. Schniderer et occupé par B. Biasino et Jules W. Albrecht.

Les dommages de $700 sont couverts par une assurance.

Les maisons voisines, occupées par Wm Lemweller et M. Milton, ont été légèrement avariées.

Essai de balais nouveaux

M. Charles Abadie, surintendant des travaux publics dans le quartier le plus commerçant de la ville, a enrégimenté tout un personnel chargé de nettoyer la rue du Canal. Espérons que grâce à leur nouveau balai, les rues néo-orléanaises rivaliseront avec celles du nord.

Agelo Casiraghi.

Angelo Casiraghi a comparu en cour criminelle, pardevant le juge Chrétien. Il était accusé de meurtre. MM. Otero et Adams le défendaient; M. Montgomery, assistant de l'attorney de district, représentait l'Etat. —L'affaire date du 19 avril, où le drame s'est passé coin des rues Marais et Touro.

Les deux garçons de Casiraghi eurent une attrapade avec Mathew Sauer qui tenait l'épicerie de Mme E. Onesange, au coin opposé de la rue où Casiraghi était installé. Ce dernier vint pour pacifier les choses et ses avances furent mal reçues. Une seconde tentative de conciliation fut accueillie par des menaces. Casiraghi entra dans un bar-room et retourna chez Sauer. Une dispute surgit, et cette fois Casiraghi fit quatre fois feu sur Sauer, qui se dissimulait derrière son comptoir. Casiraghi se sauva, mais deux hommes de couleur l'arrêtèrent, le désarmèrent et le remirent à la police.

Sauer, qui avait 30 ans, a été atteint à la tête, du côté gauche, au sein droit et dans le bas de l'abdomen. Il est mort à l'hôpital à 1 heure du matin.

Depuis, son fils Angelo, seul témoin, est mort, écrasé par un car auquel il s'était suspendu pour s'amuser.

Nombre de témoins ont affirmé que Casiraghi est d'un naturel fort paisible, et donné sur lui les meilleurs renseignements.

A six heures du soir le jury a rendu un verdict d'acquittement. L'accusé a été aussitôt libéré.

Indisposition.

A dix heures hier soir M. King Negr, l'acrobate bien connu, se rendait chez lui lorsqu'il a été pris d'une indisposition subite à l'angle des rues Conti et Bourbon. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Camille Averna à Concetta Lafanci, Christian A. Brunet à Mme Catherine B. Gromikoff, Sidney E. Cobb à Emma Schmutz, Paul Dallasty à Loretta M. Moore, W. McLaughlin à Rosa Singleton, Chas. A. Tilly à Céleste Simpson, S. A. Duncan à Mary M. Washington, Giuseppe Locascio à Antoinette Musumeci.

NAISSANCES—Mmes Fernand Depas, une fille; Gaetano Forte, une fille; Lucien Jobert, une fille; Wm Thurman, un garçon; Joseph Baum, un garçon; James Cesance, une fille; Paulin Escat, une fille; Richard B. Montgomery, un garçon.

DÉCÈS—Mme Adélaïde McKinley, 39 ans, N. O. Sanitarium; George M. Seibel, 71 ans, Infirmerie Touro; Fred. Solores, 21 ans, 1213 Touro; Mme Yve Elizabeth Phillippi, 68 ans, 4618 Constance; Mme Margaret C. Toujouse, 36 ans, 1722 Melpomène; Yve A. Mesby, 50 ans, 1408 Perdido; Mary Liberto D'Anna, 29 ans, Baton Rouge, Lne ; Elvira Armstrong, 1 mois, 8510 Barthe ; Francis Azemard, 42 ans, St Philippe, entre Roman et Prieur ; Lois Garone, 65 ans, Commune, près Carodelet.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

John B. Asnard et C. N. Maestri à la Six-District Bldg. & Loan Association, un terrain sur le chemin de la Métairie entre les rues Dumaine et Orléans, $1,650.

CHAQUE PERSONNE

Souffre de maux d'estomac ou de constipation des intestins à une époque quelconque. Négligez la maladie et elle deviendra peut être chronique. Prenez du Hostetter's Stomach Bitter au premier symptôme et épargnez-vous des souffrances inutiles. Il tonifiera l'estomac et les intestins, restaurera l'appétit, purifiera le sang et guérira positivement Maux de Tête, Etourdissements, Indigestion et Dyspepsie. Quelques doses vous convaincront de sa valeur. En Vente chez toutes les Pharmacies.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Les mêmes à Louis Rivard, quatre terrains de rapport sur la rue de Villa, $1400.

P. Numa Olivier à la Olivier Land & Improvement Co., plusieurs terrains dans le cinquième district, $8000.

Octave Charles Olivier au même, terrains dans le même district, $12,000.

Peter Bergis à Raphael Culotta, plusieurs terrains dans le troisième district, $5000.

Althos Claude à la Carrollton Land and Improvement Co., un terrain borné par les rues S. Remparts, Amelia, Foucher et Saratoga, $175.

Antoine Victori à Emilalie Victori, 5/6 d'une portion de terre bornée par les rues Union, Urquhart, Girod et Français, $500.

Mlle Josephine Jefferson à John Travers Brennan, un terrain borné par les rues Marais, Urquhart, Désiré et Elmire, $100.

Alphonse Gamard à Mme Sarah A. Moos, un terrain borné par les rues Canal, Solomon, Gasquet et Carrollton, $650.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1902.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"LA CESSION DE LA LOUISIANE AUX ETATS-UNIS ET SES CONSEQUENCES."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1903 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END,

T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.
PRIX RAISONNABLES.
15 juin—3m

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau : 638 Place Commerciale
28iv—1an

JOHN DONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

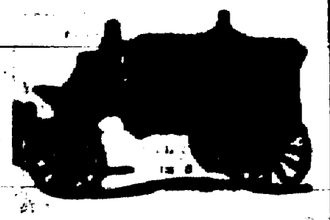

Bureau Bonnet, Directeur.

No 633 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1106 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 1033.

JOSEPH RAY,

Successeur de LAMAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1306, Avenue Nord Romparts,
Près Esplanade.
Téléphone privé Bell, Maringouin, Promenade ville. Embaumement fait à des prix modérés. Ordres reçus par le téléphone n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

PETITES ANNONCES.

A VENDRE — Environ 120 lits en fer avec sommiers complets, au "Soldiers' Home". Toutes ces offres devront être adressées à B. F. Walshe, chairman du comité de la Maison.
31 juil—1 f

Déménagement Temporaire au 1728 rue Joséphine.

ENTRER AU

Collège Soulé,

1728 rue Joséphine

Et se Préparer au Succès dans les Affaires.

Plus de 15,000 étudiants ont été formés au Collège Soulé—676 pendant la dernière session. On aide les Gradués à se créer une position sans rien leur charger. Il y en a des milliers qui occupent des positions importantes dans toutes les genres d'affaires.

Chambres Fraîches, Vastes Terrains, Délicieux Emplacement d'Eté. Ecoles Commerciale Sténographique et Anglaise ouverte toute l'année. Les Dames sont admises. Banque du Collège complète et magasin du Collège. Les Etudiants arriérés et les Etudiants avancés apprécieront également l'Instruction Personnelle qui leur est donnée, parce qu'une ne pousse pas les uns au détriment des autres.

Faites Demander un Catalogue.

GEO. SOULÉ & SONS.
12 sept—1 an—dim pm

LE CRESCENT

TURF EXCHANGE,

Coin Douane et Royale.

Toutes les courses domestiques

AMUSEMENTS.

Au Bénéfice de l'Association du Monument

BEAUREGARD

AUX FAIR GROUNDS,

Jeudi, le 7 août 1902.

Courses au trot. Courses au pas.
Courses de Mulets au pas, tenu par les "MULES" en COSTUMES.
Tournoi par la cavalerie et notre entonnoir.
Entrée 50 cents ; enfants au-dessous de 10 ans gratis.
27 juil—

ORPHEUM—Athletic Park.

Ne voir ! Une nouveauté gaieté !!

OLYMPIA OPERA CO.!

Dans l'opéra-bouffe d'Offenbach.

"La Princesse de Trébizonde !"

La première grande fête— EL CAPITAN."
Matinée dimanche—Mlle, pièces réservées 10, 15 et 20c. En vente ch et Clerk, 634 rue du Canal.
27 juil—

WEST END, CE SOIR.

Rosenbecker's Military Band,
MABEL HUDSON, Vocaliste de 1re force
Gymnastes Européens FOWLER BROS.
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS.

Signe Electrique à route au Bureau de Monsieur le Maire, 314 Canal, et au Bureau Central de Détail du N. Basin et Cie, 634 rue du Canal, coin des rues Cuper et Commerce.
27 juil—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELLIA.

Commencera le 15 avril 1902.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des premiers trains du Pontchartrain, à la mise de la rue Champs-Elysées :
Touchera à Pontchartrain les mercredis et samedis à 7 heures A. M.
Arrivera à Mandeville vers midi.
Partira à 2 heures P. M.
Touchera au bayou le ramènera.

RECOMMANDE.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington, les dimanches et mercredis à 7 heures du matin.
Part tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la mise de rue Elysées.
W. G. COPES & CIE, Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVEAU

Tout ce qu'il y a de Meilleur

Toutes ces créations artistiques, choses élégantes dans l'art des joailliers et des orfèvres pour le Printemps. Articles Religieux pour Pâques et Communion, des Monastères d'Italie. La Plus Grande Collection, aux Prix les Plus Réduits.

PALAIS DE JOAILLERIE
—DE—
WEINFURTER,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
30 jan—1an

Toute Femme

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne l'a pas, envoyez 1 piastre à notre agence, mais exigez bien que ce soit la véritable—cash ou C.O.D. Si elle ne vous satisfait pas, vous serez remboursé et recevrez nos excuses.
MARVEL CO., Sherman & S. Times Bldg, New York.

EN VENTE PAR

P. L. CURACHE, 1551, 800 rue du Canal.
CAPDAU'S PHAR., coin Canal et Bienville.
WILLIAMS PHAR. coin Canal et Bienville.
MORITZ L. KLEINPETER, 1030 rue du Canal.
CHRISTIAN SCHNEIDER, 1001 Champs-Elysées.
GUSTAVE KAHN, Bellevue, coin Carrollton.
J. L. LYONS & CO., 800 rue Conti, coin Dauphine.

—Qui t'a raconté ce mensonge?

—Si quelqu'un ment, c'est toi.

L'œil était plus droit, plus sondeur, avec un mépris, une indignation.

Roger gardait la peur de son père, sinon la peur des enfants devant l'autorité qui les a toujours maintenus, — la crainte de la flétrissure que cette honnêteté qui ne transigeait point, jetterait sur ses compromissions.

Cette crainte le hantant depuis qu'il commençait l'œuvre néfaste, recevait son accomplissement.

Par qui?

Comment?

Où?....

Son père avait appris la vérité.

Tout mauvais cas est niable, et il était de ceux qui, en certains de ces cas, professent la célèbre maxime:

—N'avouez jamais.

Mais, était-ce bien celui-là?

Puis, sous la fixité de ce regard, son assurance de plus en plus tombait.

Une confession partielle pouvait seule le tirer de là.

Tu as raison, fit-il, comme quelqu'un qui prend son parti, je mens!

" J'ai en effet, emmené en voiture, au bois, Andrée Hellin.

—Tu es un malheureux!

—Un imprudent, du moins, seulement un imprudent.

—Est-vrai?

—Je te le jure!

—Roger pas de faux serment .... Je te renierais!

Il était fait, le faux serment, et il ne reviendrait pas dessus.

C'était l'échappatoire, lui laissant le champ relativement libre.

Andrée, il en avait la certitude, ne le trahirait point.

La veille, entre les baisers, ils convenaient, de nier absolument, sinon leur penchant l'un pour l'autre, du moins leur liaison, en cas où le secret en serait découvert.

Il l'était....

—Oui, fit-il, après quelques moments de silence, je me suis laissé prendre par le charme de cette enfant, qui, je dois le dire, n'a rien fait, pour m'attirer.

" Elle est honnête.

" Je l'oublierai....

" Me raconteras-tu, qui t'a mis au courant de cette fugue d'hier?

—Sa mère.

—Quand? interrogea le fils, avec une angoisse qu'il sut dissimuler.

—Hier.

—Hier soir?

—Non, dans l'après-midi.

Roger poussa un soupir, un soupir intérieur que son père ne devina pas.

Si madame Hellin avait fait dans la soirée cette confidence, c'est qu'elle l'eût tenue de sa fille, c'est que celle-ci avait tout avoué.

—Et comment, interrogea-t-il, a-t-elle pu te mettre au courant de cela?

—Elle allait avec son fils, prendre sa fille avenue Raphaël, pour faire une promenade tous les trois, lorsqu'elle t'a vu, en compagnie de celle ci, arrêter un fiacre et y monter.

Roger eut un sourire un peu amer.

—Le hasard fait bien les choses.... Cela va couper court à tout.

—Il est heureux effectivement qu'il se soit mis de la partie.

—Personne, même toi, fit le jeune homme, ne m'en voudra au fond, de m'être laissé prendre par le charme virginal de cette enfant.

—Ce charme virginal, suivant ton expression, eût dû te garer, même d'une idée mauvaise.

—Ah! voyons, père, tu as été jeune, tu as eu le cœur chaud, si tu n'as pas eu la tête folle.

—Justement, ma raison a toujours dominé mes sentiments, votre mes appétits.

" Je n'ai pas ta force de volonté, moi.... Je me laisse aller à mes emballements.

Le jeune homme parvint à rire d'un rire franc.

—Mais on ne peut pas toujours dire: tel père, tel fils.

"Je n'ai pas ta force de volonté, moi....Je me laisse plus aller à mes emballements.

—A vingt ans, se laisser aller à ses emballements est excusable; lorsqu'on approche de la trentaine, non.

"Tu sais mon principe, quant aux entraînements:

"Respectons la femme qui doit l'être, il y en a assez qui ne veulent pas l'être.

—Je suis de ton avis.

"Je me demande comment je n'ai pas réfléchi aux conséquences d'une pareille imprudence.

—Et moi, je me demande comment cette petite a consenti à te suivre.

—Comme consent une enfant, peut-être éprise, mais dont l'innocence ne redoute rien.

—Elle t'aime?

—Je le crois.

—Tu l'aimes?

—J'en ai peur.

—Mais alors?....

—Rien entre nous ne s'est passé....quelques baisers dans ses cheveux.

—Tu ne veux pas faire d'elle ta femme?

—Si j'écoutais mon cœur, si.. tu parles de raison, mon père, et j'écoute ma raison.

—Evidemment, ce n'est pas un mariage pour toi....Ta mère, et même moi, nous avons rêvé autre chose....

"Une femme que tu aimes, mais qui apporte sa part à la communauté.

"La tâche devient de plus en lourde, pour un homme.... La situation, la famille, sont deux choses qu'il faut concilier.

"Les charges trop lourdes peuvent être l'entrave à toute une vie; nous verrions avec tristesse les accumuler sans compensations.

"Pourtant, mon fils, crois à ceci: je serais le premier, si tu avais déshonoré une malheureuse enfant, qui a à peine dix-huit ans, comme Andrée Hellin, à te mettre le couteau sous la gorge, et à te dire:

"Fais ton devoir.

—Et je le ferais! répondit imperturbablement Roger.

Il y eut entre le vieillard et lui un silence.

—Tu m'affirmes, répéta le premier, qu'il n'existe qu'un flirt sans importance?

Et avec assurance encore, l'aveu d'André Hellin répéta:

—Je te l'affirme, quelques baisers dans les cheveux.

—Et tu me promets que tout est rompu?

—Je te le promets.

Le père, cette fois, tendit la main au fils.

—Mon ami, j'ai confiance en toi....Grâce à Dieu, le mal est réparable.

"S'il ne l'eût été que par un mariage, c'est par le mariage qu'il eût fallu le souhaiter.

"Une dernière fois, tu ne reverras pas Andrée Hellin?

—Je ne la reverrai pas.

—Je ne te fais pas l'injure de douter de toi.

"Je te dis seulement: Aie la force de tenir cette promesse....

"Coupe le mal dans la racine ....ou si tu n'en as pas la force, épouse!

L'ancien chef de bureau, marchait vers la porte.

—Tu t'en vas?

—Oui.

—Tu ne veux pas déjeuner avec moi?

—Ta mère m'attend, elle serait inquiète.

"Puis, je tiens à rassurer, le plus vite possible, une autre mère....Je tiens à savoir si sa fille lui a tenu le langage que tu viens de me tenir.

M. Cameron regardait fixement le jeune homme.

Pas une ombre ne rida le front de ce dernier.

—Au revoir, fit le père, viens dîner avec nous au plus prochain jour.

" Cette histoire a bouleversé ta mère; quand elle t'aura vu, elle n'y pensera plus.

—J'irai...pas demain ni après, j'ai des rendez-vous d'affaires qui me tiendront tard.

"S'il ne me survient rien le jour d'ensuite .... comptes sur moi.

Le père était dehors.

Le fils qui le reconduisait jusqu'au palier, rentra dans son cabinet.

Il eut une crispation des poings, une colère au fond des yeux.

Puis une expression de désappointement, de détresse vraie.

Roger Cameron tomba dans son fauteuil à dos cuir, appuya les deux coudes sur son bureau, enfouit sa tête dure sur ses mains et laissa se débattre dans son cerveau et dans son cœur, les sentiments les plus tumultueux, qu'il soit donné à un homme de rencontrer en lui.

Il aimait comme un fou.

Une barrière se dressait, qui allait en le séparant d'André trancher cet amour.

Pour le garder, il avait menti, il avait juré.....un faux serment.

Cela ne le sauverait point.

Si Andrée était comme lui, et il l'espérait, c'était la séparation.

La mère veillerait sur sa fille, empêcherait aucun rendez-vous.

Si elle avouait au contraire qu'elle était à lui, à lui âme et corps, son père lui mettrait alors qu'il venait de l'en menacer, le couteau sous la gorge.

Il était forcé d'opposer.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MME. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS par des millions de mères pour leurs ENFANTS PENDANT LA DENTITION, AVEC UN SUCCÈS PARFAIT. ADOUCIT LES GENCIVES, APAISE TOUTE DOULEUR, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. Sûr et agréable au goût. Approuvé et recommandé par les infirmières de tous les hôpitaux et nurseries d'Europe. Vendu dans tous les pays du monde. Assurez-vous de demander MME. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP et ne prenez aucune autre sorte. Vingt-cinq cents la bouteille.